

L'an deux mille dix-huit, le onze décembre à quinze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du quatre décembre deux mille dix-huit, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence de Claude AURIAS :

Délégués présents(es)

Nombre de délégués

En exercice : 27
Présents (mini 9) : 17

Nombre de voix

En exercice : 36
Présentes : 22
Exprimées par pouvoirs : 7
Total (mini 19) : 29

Quorum atteint

**1 représentant du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteur de 2 voix)**

Claude AURIAS

**2 représentantes du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
(porteuses de 2 voix)**

Eliane BARREILLE, Jacqueline BOUYAC

**1 représentante du Conseil départemental de la Drôme
(porteuse de 2 voix)**

Corinne MOULIN

**1 représentant du Conseil départemental des Hautes-Alpes
(porteur de 2 voix)**

Gérard TENOUX

**12 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs chacun d'1 voix)**

Marcel BAGARD, Christian BARTHEYE, Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Rosy FERRIGNO, Marc GUERIN, Dominique GUEYTTE, Valery LIOTAUD, Jean-Jacques MONPEYSEN, Éric RICHARD, Michel ROLLAND, Christelle RUYSSCHAERT.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Pierre COMBES à Sébastien BERNARD, Marie-Pierre MONIER à Philippe CAHN, Marlène MOURIER à Claude AURIAS, Roland PEYRON à Éric RICHARD, Pascale ROCHAS à Michel ROLLAND.

Délégués excusés

Pierre-Yves BOCHATON, Myriam HUGUES

Invités présents

Laurent HARO
Sébastien NINON, région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur

Invités excusés

Evelyne GAUTHIER

Le quorum étant atteint, Monsieur Claude AURIAS déclare la séance ouverte à 15 heures.

Madame Eliane BARREILLE est nommée secrétaire de séance.

Objet : Désignation de délégués du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales dans les associations régionales des Parcs

Le Président expose,

Henriette Martinez siégeait au Bureau de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et au sein des associations régionales « Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur » et « Association des Parcs naturels régionaux d'Auvergne-Rhône-Alpes (APARA) ».

Suite à sa démission, il y a lieu de désigner de nouveaux représentants au sein de ces trois organisations.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical,

- **Approuve** la proposition du Président
- **Autorise** le Président à signer tout acte relatif à cet objet
- **Décide** de désigner les délégués suivants pour représenter le Parc naturel régional des Baronnies provençales à la Fédération des Parcs et au sein des associations régionales des Parcs :

Fédération des Parcs naturels régionaux de France : 3 représentants par Parc : le Président ou son représentant, membre du bureau du Parc et mandaté à cet effet, un autre membre du bureau, et le Directeur.

- Jacqueline BOUYAC, en sus du Président et du Directeur, membres d'office.

Association « Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'azur » :

- Claude AURIAS
- Bruno LAGIER, titulaire
- Michel ROLLAND, suppléant

Association des Parcs naturels régionaux d'Auvergne-Rhône-Alpes (APARA) :

- Claude AURIAS
- Sébastien BERNARD, titulaire
- Éric RICHARD, suppléant

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits



Le Président
Claude AURIAS

